

Annexe à l'accord entre le Canada et la France

La ligne qui détermine la limite des eaux territoriales du Canada et les zones soumises à la juridiction de la France en matière de pêches s'étend dans la direction du nord et de l'ouest en formant une série de huit lignes droites rattachées les unes aux autres et reliant les points suivants:

- Point (1) Equidistant de 12 milles marins de l'Enfant Perdu (France) et de Lamaline Shag Rock (Canada). Latitude: $46^{\circ} 38' 46''\text{N.}$, longitude: $55^{\circ} 54' 12''\text{O.}$, approximativement.
- Point (2) Equidistant de l'Enfant perdu (France) et de Lamaline Shag Rock et d'Otter Rock (Canada). Latitude $46^{\circ} 41' 56''\text{N.}$, longitude: $55^{\circ} 55' 28''\text{O.}$, approximativement.
- Point (3) Equidistant de l'Enfant Perdu (France) et d'Otter Rock et de l'Enfant Perdu (Canada). Latitude: $46^{\circ} 48' 10''\text{N.}$, longitude: $55^{\circ} 58' 57''\text{O.}$, approximativement.
- Point (4) Ligne des basses eaux au point situé le plus au sud-ouest de l'Enfant Perdu (Canada). Latitude: $46^{\circ} 51' 20''\text{N.}$, longitude: $56^{\circ} 05' 30''\text{O.}$, approximativement.
- Point (5) Ligne des basses eaux à l'extrémité ouest de l'île située le plus au sud-ouest du groupe de Little Green Islands. Latitude: $46^{\circ} 51' 36''\text{N.}$, longitude $56^{\circ} 05' 58''\text{O.}$, approximativement.
- Point (6) Intersection de la ligne française du chenal de 1907 et d'une ligne parallèle à une autre ligne qui, à 3 milles de distance, joint Green Island à Dantzig Point. Latitude: $46^{\circ} 55' 52''\text{N.}$, longitude: $56^{\circ} 07' 47''\text{O.}$, approximativement.
- Point (7) Intersection de la ligne française du milieu du chenal de 1907 et de la ligne médiane, équidistante du Bout du Nordet (France) et de Little Plate Island (Canada). Latitude: $47^{\circ} 06' 02''\text{N.}$, longitude: $56^{\circ} 06' 18''\text{O.}$, approximativement.
- Point (8) Equidistant de Cap du Nid à l'Aigle (France) et de Little Plate Island et de l'îlot sud-ouest des Wolf Rocks (Canada). Latitude: $47^{\circ} 18' 19''\text{N.}$, longitude: $56^{\circ} 15' 18''\text{O.}$, approximativement.
- Point (9) Intersection de la ligne française du milieu du chenal de 1907 et de la limite extérieure de la mer territoriale de 12 milles du Canada. Latitude: $47^{\circ} 21' 54''\text{N.}$, longitude: $56^{\circ} 29' 40''\text{O.}$, approximativement.